

Hacco, Inc.
110 Hopkins Drive
Randolph, WI 53956
(920) 326-2461
(Hacco, Inc. Bureau Régulateur)
(920) 326-5141
Lieu de Fabrication)

En cas d'urgence, appeler:
1-800-498-5743 (U.S. Urgences Médicales)
1-651-523-0318 (International, Urgences Médicales)
1-800-424-9300 (U.S. CHEMTREC)
1-703-527-3887 (International, CHEMTREC)
(recueillir des appels seront acceptés sur toutes lignes)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit: **Désinfectant Profilm[®]**
Énoncé de l'EPA: **DANGER**
Nom chimique: 2-Hydroxyméthyl-2-nitro-1,3-propanediol (Tris-hydroxy-méthyl-nitrométhane)
Famille chimique: Désinfectant.
Numéro d'identification du médicament du Canada (DIN): 02245634 **Section(s) révisée: Informations d'urgence**

2. COMPOSITION/INGRÉDIENTS DANGEREUX

Substance	PEL OSHA	CMA ACGIH	Autre	Carcinogénicité NTP/IRC/OSHA	Pourcentage par poids
2-Hydroxyméthyl-2-nitro-1,3-propanediol (N°CAS 126-11-4)	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Non	19,20
Alkyl (C ₁₂ -67%, C ₁₄ -25%, C ₁₆ -7%, C ₈ , C ₁₀ , C ₁₈ -1%)chlorure de diméthyl benzyl ammonium (N°CAS 68391-01-5)	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Non	3,08
Formaldéhyde (N°CAS 50-00-0)	0,75 ppm (MPT 8h) 2,00 ppm (STEL)	0,37 mg/m ³ (CMA)	Indéterminé	Oui (Groupe 1 de l'IRC)	2,28
Ingrédients inertes (non dangereux)	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Non	75,44

Les ingrédients qui ne sont pas identifiés précisément sont de fabrication privée ou non dangereux. Les valeurs ne constituent pas de spécifications du produit.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

DANGER: Les principales voies d'entrée pertinentes sont le contact oculaire, le contact cutané et l'inhalation.

Produits de combustion dangereux

Formaldéhyde et/ou oxydes d'azote.

Propriétés physiques

Apparence: Liquide rose.
Odeur: Faible odeur de formaldéhyde.

Risques inhabituels d'incendie, d'explosion et de réactivité

Aucun connu.

4. PREMIERS SOINS

Lorsque vous communiquez avec un médecin ou un centre antipoison ou que vous allez obtenir des soins, ayez en main le contenant, l'étiquette ou le nom du produit, le DIN et la fiche technique santé-sécurité. **EN CAS D'URGENCE AYANT TRAIT À CE PRODUIT, COMPOSEZ LE 1 800 498-5743.**

- Ingestion:** Consulter un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement. Provoquer le vomissement. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.
- Yeux :** Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les cinq premières minutes, puis poursuivre le rinçage. Consulter un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement.
- Peau:** Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement.
- Inhalation:** Conduire la personne à l'air frais. Si elle a cessé de respirer, appeler le **911** ou une ambulance et commencer à lui donner la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence, si possible. Consulter un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement supplémentaires.

Troubles de la santé susceptibles d'être aggravés par l'exposition

Aucun connu.

5. LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Incendie et explosion

- Point d'éclair (méthode): > 93 °C (200 °F) (mélange aqueux)
- Limites d'inflammabilité (% dans l'air): Inférieure: Non disponible Supérieure: Non disponible
- Température d'auto-ignition: Non disponible
- Moyens d'extinction: Poudre chimique, dioxyde de carbone, mousse anti-alcool, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de formaldéhyde et/ou d'azote.

Risques inhabituels de feu, d'explosion ou de réactivité

Aucun connu.

En cas d'incendie

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Rester contre le vent. Éviter d'inhaler la fumée. Porter un appareil respiratoire autonome à adduction d'air et un équipement de protection complet. Éviter d'utiliser un jet d'eau plein.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

Mesures d'urgence

Isoler la zone du déversement ou de la fuite immédiatement. Interdire l'accès au personnel non autorisé. Rester contre le vent. Se tenir à l'écart des parties basses de la zone touchée. Ventiler les endroits confinés avant d'y pénétrer.

Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Porter l'équipement de protection personnelle approprié pendant le nettoyage.

Petits déversements: Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants en vue de l'élimination ultérieure.

Gros déversements: Endiguer en aval du déversement en vue de l'élimination ultérieure.

Ne pas déverser un effluent contenant ce produit dans les lacs, rivières, étangs, estuaires et océans à moins de respecter les exigences d'un permis d'un Système national d'élimination des rejets de polluants (SNERP) et d'avoir avisé l'autorité émettrice du permis par écrit avant de procéder au déversement. Ne pas déverser un effluent contenant ce produit dans les égouts sans avoir auparavant avisé les responsables de l'usine locale de traitement des eaux usées. Pour obtenir des conseils, consulter l'organisme national de gestion des eaux ou le bureau régional du ministère de l'Environnement.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de ce produit. Se laver à fond après la manipulation. Comme avec tout produit chimique, les bonnes règles de pratique industrielle devraient être suivies pendant la manipulation de ce produit.

Entreposage: **GARDER LE CONTENANT EN POSITION VERTICALE PENDANT LES DÉPLACEMENTS ET L'ENTREPOSAGE. CONSERVER À L'ABRI DU GEL.** Entreposer avec précaution dans le contenant d'origine. Ne pas entreposer de manière qui puisse nuire au contenant ou à son fonctionnement normal. Diminuer la hauteur d'empilement là où les conditions risquent d'affecter la résistance des emballages. Ouvrir les contenants dans un endroit bien aéré; éviter d'inhaler les vapeurs. Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

- Ventilation:** Un ventilation locale est recommandée por maintenir l'exposition des employés sous les limites d'exposition admissibles. Travailler dans un lieu bien ventilé.
- Yeux:** Lunettes antiéclaboussures à l'épreuve des produits chimiques ou lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux.
- Peau:** Porter des vêtements de sécurité tels que chemise à manches longues et pantalon long, casque, bottes de caoutchouc et chaussettes. Porter des gants à l'épreuve des produits chimiques (en nitrile ou butyle, par ex.). **Les gants doivent être à l'épreuve du formaldéhyde.**
- Inhalation:** Porter un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH avec une cartouche à l'épreuve du formaldéhyde si les limites d'exposition sont dépassées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

- Apparence:** Liquide rose
- Odeur:** Faible odeur de formaldéhyde
- Point d'ébullition:** 104 °C (220°F)
- Densité relative:** 1,075 g/ml (eau=1)
- Densité en vrac:** 8,97 lb/gallon
- pH:** environ 7,5
- Solubilité dans l'eau:** Soluble
- Pression de vapeur:** Indéterminé
- Matières volatiles:** 83,14 % (par volume)
- Taux d'évaporation:** Indéterminé

Note: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs caractéristiques du produit testé, mais peuvent varier d'un échantillon à un autre. Les valeurs caractéristiques ne devraient pas être interprétées comme issues d'une analyse garantie d'un lot spécifique ni comme des valeurs spécifiques.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité:** Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.
- Polymérisation dangereuse:** Aucune.
- Condition à éviter:** Une chaleur excessive dégagera du formaldéhyde et/ou des oxydes d'azote.
- Substances incompatibles:** Acides, bases et produits oxydants.
- Produits de décomposition dangereux:** Formaldéhyde.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Études de toxicité aiguë/irritation (données sur le produit fini)

- Ingestion:** DL₅₀ par voie orale (rat) : 8 000 mg/kg de poids vif.
Peut causer des troubles gastriques, des nausées ou des vomissements.
- Peau:** DL₅₀ aiguë par voie cutanée (lapin) : > 2 000 mg/kg de poids vif.
- Inhalation:** Puet causer l'irritation de l'appareil respiratoire et de probables lésions aux muqueuses.
- Contact oculaire:** Corrosif, cause des dommages irréversibles aux yeux (lapin).
- Contact cutané:** Irritation modérée de la peau (lapin).

Carcinogénicité

Le formaldéhyde est reconnu comme carcinogène par le NTP et l'IRC.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ne pas déverser un effluent contenant ce produit directement dans l'eau. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination de l'eau de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

1. Ne pas réutiliser les contenants vides.
2. Rincer à fond les contenants vides et ajouter l'eau de rinçage au site traité.
3. Se conformer aux directives provinciales concernant tout nettoyage additionnel du contenant avant de le jeter ou de le recycler.
4. Éliminer le contenant conformément aux règlements provinciaux pertinents.
5. Pour plus de renseignements sur l'élimination des produits inutilisés ou superflus et sur le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec le bureau régional d'Environnement Canada.
6. Pour les petits déversements, récupérer le liquide répandu. Absorber le reste avec un absorbant solide tel que de l'argile sèche, puis balayer et déposer dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément au point 5.

**NE PAS DÉVERSER DANS LES EAUX DE SURFACE.
INFORMER ENVIRONNEMENT CANADA (VOIR POINT 5)**

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Classification en vertu de la Loi sur le TMD (Ministère des Transports)

Non réglementé quand des quantités inférieures à 1994 kg (4386 livres) sont transportées par autoroute.

Classification transport de surface (É.-U.)

Désodorisant ou désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification des risques SARA Title III

Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Détente soudaine de pression	<u>N</u>
Différé	<u>O</u>	Réactif	<u>N</u>		

Section 313 Produits chimiques toxiques

Formaldéhyde (N° CAS 50-00-0) 2,28%

Proposition 65 de Californie

Ce produit contient du formaldéhyde, un produit chimique reconnu comme cancérigène par l'état de la Californie.

Quantité à déclarer (RQ), CERCLA/SARA 302/DOT

1994 kg (4386 livres) du mélange, ce qui contient 45 kg (100 livres) de formaldéhyde.

Classification de déchet dangereux RCRA (40 CFR 261)

Exempt de la liste

16. AUTRE INFORMATION

Cotes de risques ANPI

Santé:	3
Inflammabilité:	1
Instabilité:	0

Cotes de risques HMIS

Santé:	3
Inflammabilité:	1
Réactivité:	0
EPI:	H

0 - Minime

1 - Léger

2 - Modéré

3 - Grave

4 - Extrême

Pour les questions non urgentes à propos de ce produit, appeler:

1 800 621-8829

Corporation Neogen

Lexington, KY

Publication originale: June 2006
Date de révision: February 2009
Remplace: June 2006

Profilm[®] est une marque déposée de Pharmacia and Upjohn Company, utilisée sous licence par Pfizer Canada, Inc.

AVIS À L'UTILISATEUR

CE PRODUIT DOIT ÊTRE EMPLOYÉ STRICTEMENT SELON LE MODE D'EMPLOI QUI FIGURE SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE.

AVIS À L'ACHETEUR

LA GARANTIE DU VENDEUR EST LIMITÉE ET SOUMISE AUX CONDITIONS EXPRIMÉES SUR L'ÉTIQUETTE DE SORTE QUE L'ACHETEUR ASSUME LES RISQUES CORPORELS OU MATÉRIELS QUE L'UTILISATION OU LA MANIPULATION DU PRODUIT PEUVENT ENTRAÎNER ET ACCEPTE CELUI-CI À CETTE CONDITION.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, CONSULTER LA FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ (FTSS).